

Nombre de conseillers

- En exercice : 29
- Quorum : 15
- Présents : 21
- Votants : 22

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, dans la salle du conseil, sous la présidence de Lucas PUGIN, Maire.

Date de la convocation : 13 décembre 2023

Délibération adoptée à l'unanimité

Présents : MM. Lucas PUGIN, S. LE MOAL, É. BOUCHET, D. GERELLI-FORT, B. MARQUET, I. SAGE, André PUGIN, S. JAVOGUES, V. JACQUEMOUD, J-L. MAULET, G. SUATON, P. SAUVAGET, P. VIDONNE, R. DIAKHATÉ, C. MEYNET, J-L. LACHENAL, F. CONTAT, S. MILLOT-FEUGIER, T. GAL, Olivier VENTURINI et Virna VENTURINI

Procuration : Mme C. PEGUET à D. GERELLI-FORT

Excusée : Mme N. SEMLAL

Absents : MM. A. MIZZI, S. ROUGET, S. BIOLLUZ, G. GAUTHIER, D. EISACK et P. BARON

Secrétaire de séance : M. É. BOUCHET

2023DELIB121 : SUBVENTIONS AUX ÉCOLES*7.5 Subventions*

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les effectifs scolaires des élèves inscrits à la rentrée de septembre 2023, répartis en 36 classes,

Vu l'avis de la commission enfance-jeunesse en date du 5 décembre 2023 ;

Considérant l'intérêt de financer les activités sportives et culturelles des écoles de Reignier-Ésery ;

Après l'exposé de Madame Stéphanie LE MOAL, Maire-adjointe déléguée à la solidarité et au social,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

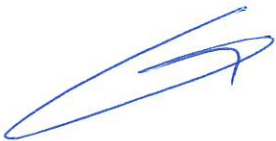
Article 1 : Accorde aux écoles de Reignier-Ésery, au titre de l'année scolaire 2023-2024 une subvention pour les projets pédagogiques pour un montant total de 15 080,75 € répartie comme suit :

Écoles concernées	Classes (nombre)	Projet	Montant subvention
Môlan-Joran	10 classes, 261 élèves	Château rouge	1566€
Môlan-Joran	10 classes, 263 élèves	Ecole et cinéma	657€
Môlan-Joran	6 classes, 153 élèves	Un pommier au fil des saisons	755€

Môlan-Joran	6 classes, 164 élèves	Projet glisse	3900€
Les Vents Blancs	2 classes, 46 élèves	Spectacle orchestre	275€
Les Vents Blancs	2 classes, 50 élèves	Tir à l'arc	600€
Les Vents Blancs	2 classes, 48 élèves	Musée Paysalp	248€
Les Vents Blancs	Tous, 237 élèves	Ecole et cinéma	800€
Les Vents Blancs	Tous, 240 élèves	Spectacle danse/ théâtre	900€
Rose des Vents	Tous, 118 élèves	Ecole et cinéma	462,50€
Rose des Vents	1 classe, 24 élèves	Escargots	315€
Rose des Vents	Tous, 118 élèves	Spectacle musical	425€
Ésery-Arculinges	Tous, 157 élèves	Ecole et cinéma	1803.75€
Ésery-Arculinges	2 classes, 49 élèves	Cross 2023	200€
Ésery-Arculinges	Tous, 157 élèves	Plaisir de lire	1593.50€
Ésery-Arculinges	3 classes, 64 élèves	Croix-Rouge	400€
Ésery-Arculinges	Tous, 157 élèves	Sauvetage des crapauds	180€

Article 3 : Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou son représentant dans l'ordre du tableau en cas d'empêchement, pour l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance



Éric BOUCHET

Le Maire



Lucas PUGIN

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente

Publiée le

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat, de son affichage et de sa notification. Les recours gracieux prolongent les délais de recours contentieux.

22 DEC 2023